

17 OCTOBRE : JOURNÉE MONDIALE DU DON D'ORGANES ET DE LA GREFFE

L'AGENCE DE LA BIOMÉDECINE VOUS INVITE À
« PRENDRE UNE MINUTE POUR EN PARLER »

À l'occasion de la Journée mondiale du don d'organes et de la greffe, le 17 octobre prochain, l'Agence de la biomédecine lance aujourd'hui sur internet un film d'animation sur le don d'organes, à la fois pédagogique et humoristique. Ce film est à découvrir sur le mini site événementiel www.1minutepourenparler.fr

Après le lancement de l'application Facebook « le don d'organes, j'en parle », l'Agence de la biomédecine confirme sa volonté d'investir la toile, lieu d'expression et de partage incontournable, pour encourager chacun à dire son choix sur le don d'organes à ses proches.

« PRENDRE UNE MINUTE POUR EN PARLER » : UN FILM D'ANIMATION QUI DEDRAMATISE LE SUJET DU DON D'ORGANES

« *Prendre une minute pour en parler* » est un film court d'animation qui fait la démonstration de l'intérêt évident qu'il y a à dire sa position à ses proches sur le don d'organes ... Pourquoi ? Comme l'énonce la voix complice du comédien Eric Leroy : « *Eh bien parce que si on ne leur dit rien... ils ne peuvent pas le savoir !* »

Via le site www.1minutepourenparler.fr, l'internaute suit le parcours d'un petit personnage sympathique. L'animation commence sur un constat : chacun de nous a « *déjà beaucoup entendu parler du don d'organes* ». Cependant, très peu en ont discuté avec leurs proches.

Les différentes situations vécues par le personnage amènent à une conclusion évidente : dire sa position à ses proches et savoir pour eux, c'est essentiel et cela ne prend guère plus d'une minute... car c'est effectivement dans ce laps de temps que la démonstration est faite.

Ce film d'animation aborde de façon pédagogique, dans un style humoristique et sans dramatiser, les situations graves qui justifient l'importance de communiquer son choix sur le don d'organes. La mort y est mise en scène à plusieurs reprises, mais chacun comprend qu'elle reste dans tous les cas ni plus ni moins... qu'une éventualité.



Le film d'animation « Prendre une minute pour en parler » est une réalisation d'i&e Expressions, agence de création du Groupe i&e, en partenariat avec **jesuisbiencontent** (Persepolis, Les Lascars...).

UNE ACTION ÉVÈNEMENTIELLE À L'OCCASION DE LA JOURNÉE MONDIALE

Dans le contexte de la Journée mondiale du don d'organes et de la greffe, le film d'animation « Prendre une minute pour en parler » sera diffusé du 12 au 25 octobre sur Doctissimo.fr, aufeminin.com, MSN, Facebook et sur une sélection de sites familiaux et féminins.

Le film pourra être visionné soit directement sur les sites, soit accessible par l'intermédiaire de bannières renvoyant vers le mini site événementiel **www.1minutepourenparler.fr**

www.1minutepourenparler.fr, site spécialement développé pour l'occasion, permet à chacun :

- de voir ou de revoir le film d'animation,
- de le faire circuler ou de le relayer sur son blog, son site... avec en prime des "bonus" à télécharger,
- de se connecter aux deux sites d'information de l'Agence de la biomédecine sur le don d'organes et la greffe : www.dondorganes.fr et www.ledonlagreffeetmoi.com (spécialement développé pour les jeunes).

« EN 2009, C'EST DÉCIDÉ, JE DIS MON CHOIX SUR LE DON D'ORGANES À MES PROCHES ET JE DEMANDE LE LEUR »

Alors que le don d'organes a été déclaré « Grande cause nationale 2009 », il est important de fédérer et de rassembler toutes les énergies pour faire progresser la greffe. Chaque année, des personnes décédées dans des conditions permettant le prélèvement ne sont pas prélevées car leur famille ignore leur volonté sur le don d'organes.

Dire notre choix sur le don d'organes à nos proches et demander le leur, c'est l'assurance de respecter la volonté de l'autre. De vivre le dialogue avec les médecins dans les meilleures conditions possibles. D'aider à ce que chaque possibilité de prélèvement aboutisse à la greffe d'un ou de plusieurs malades en attente.

Les chiffres clés du prélèvement et de la greffe d'organes en France en 2008

- 13 687 personnes ont eu besoin d'une greffe en 2008
- 4 620 malades ont été greffés
- 1 563 personnes ont été prélevées d'un ou de plusieurs organes
- 5 % des greffes ont été réalisées grâce à des donneurs vivants
- 222 malades sont décédés faute de greffe à temps

L'Agence de la biomédecine est un établissement public national de l'Etat relevant du ministère de la Santé et créé par la loi de bioéthique du 6 août 2004. Elle exerce ses missions dans les domaines du prélèvement et de la greffe d'organes, de tissus et de cellules, ainsi que de la procréation, de l'embryologie et de la génétique humaines. Elle est notamment chargée de développer l'information sur le don d'organes et sur ses enjeux.

Contacts presse

Dominique Kerforn – 01 56 03 12 75 – dkerforn@i-e.fr
Fabienne Tong – 01 55 93 64 96 - fabienne.tong@biomedecine.fr



Don d'organes
1 minute
pour en parler

Fiche technique

Le film d'animation « *Don d'organes, prendre une minute pour en parler* » a été créé dans le cadre du programme de communication conçu et orchestré par le Groupe i&e (www.i-e.fr) pour l'Agence de la biomédecine.

Equipe client

Dominique Dautricourt : Directrice de la communication de l'Agence de la biomédecine (www.agence-biomedecine.fr)

Lydia Dauzet : Responsable de la communication « Don d'organes » à l'Agence de la biomédecine

Equipe agence

Agence : i&e Expressions (Groupe i&e)

Direction de projet : Vincent Manesse

Conseil artistique : Marion Félix

Création / direction artistique / illustration : Loïc Robaey

Coordination : Christine Davoust

Conception rédaction : David Heard / Vincent Manesse

Comédien voix : Eric Leroch

Animation et bruitages : [jesuisbiencontent](http://jesuisbiencontent.com) / responsable projet : Jean-Paul Guigue (www.jesuisbiencontent.com)

Prise de son comédien : Capitaine Plouf (www.capitaineplouf.fr)

Plan media

Mise en oeuvre : agence mediaedge (www.mecglobal.com)

Dates de campagne : 12 au 25 octobre 2009

Sites & réseaux sociaux : doctissimo.fr, aufeminin.com, MSN, facebook, Lagardère active (elle.fr, femina.fr, jeunejolie.fr/blog, public.fr ; notrefamille.com).